

04 oct 2013 -11:09

Ordre du jour du Conseil des ministres du 4 octobre 2013

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. Après le Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org, www.belgium.be et www.premier.be.

- Pavoisement des édifices publics
- Reconnaissance de calamités publiques
- Augmentation du capital social de la SNCB
- Nomination d'un membre du comité stratégique de la SNCB Holding
- Remplacement du président et d'un vice-président du Conseil fédéral du Développement durable
- Statut social des marins
- Mesures sur le bien-être en matière de maladies professionnelles
- Sécurité sociale pour les secteurs de la marine marchande et du remorquage
- Contrôle des denrées alimentaires présentes en pharmacie
- Contrats "Ville durable" 2013
- Couverture budgétaire des missions de gestion civile des crises en 2013

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be